

Scission et front unique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **13 (1921)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE



ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement : 3 fr. par an
Pour l'Étranger : Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction : Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques N° III 1366
◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ Parait tous les mois ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Expédition et administration : o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE :

| | Pages | | Pages |
|-------------------------------------|-------|---------------------------------------|-------|
| 1. Scission et front unique | 41 | 5. Economie publique | 47 |
| 2. La baisse des salaires | 42 | 6. Au Bureau international du Travail | 47 |
| 3. A la Commission syndicale suisse | 43 | 8. Dans les fédérations syndicales | 47 |
| 4. Economie sociale | 46 | 9. Bibliographie | 48 |

Scission et front unique

La centrale communiste de Moscou met tout en œuvre pour augmenter son influence sur le mouvement ouvrier de l'Europe occidentale. Après avoir fait constater par leur scission qu'ils ne groupaient, malgré leur bruit énorme, que le dixième de l'effectif du parti socialiste suisse, ils s'attaquent avec énergie aux syndicats pour les entraîner dans la voie de Moscou. Depuis plus d'une année que l'on discute sur « Moscou-Amsterdam », on doit convenir qu'à Zurich, les communistes ont su s'y prendre pour accaparer la majorité dans les comités centraux dont le siège est dans cette ville. On n'y fait pas de politique communiste, mais on laisse entendre que cela se pourrait si les « autres » n'étaient pas des traîtres. On vote avec entrain des propositions « révolutionnaires », bien que l'on soit persuadé soi-même de ne pas pouvoir les réaliser. La discussion devient des plus aimables lorsqu'il s'agit de l'envoi de délégués à un congrès des « rouges » à Moscou, dans lequel on envisagera le meilleur moyen de décapiter les « jaunes » d'Amsterdam. Et, la presse communiste n'a pas sa pareille pour faire passer la plus inoffensive des manifestations d'un petit club d'Angleterre ou du Turkestan en une action de masses communistes.

Journellement, la presse communiste parle de l'accroissement des forces syndicales « révolutionnaires » en France, alors qu'en réalité les syndicats y ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs, grâce au « noyautage » savamment pratiqué par les « comités syndicalistes révolutionnaires » (C. S. R.).

Les membres, fatigués de ces interminables disputes, sont allés rejoindre l'armée des indifférents.

L'Allemagne vient de donner le spectacle des « putschs » de mars que nos communistes suisses ont acclamé comme une action merveilleuse, malgré qu'il fut établi que la classe ouvrière avait été entraînée dans le malheur par des mouchards et des fanatiques sans scrupules. Aussi, la classe ouvrière de ce pays, dans son immense majorité, ne veut elle rien savoir des méthodes communistes. Il n'en est guère autrement en Italie. Il suffit de lire les lettres de Serrati pour se rendre compte que les méthodes communistes tant prônées un certain temps y ont fait un lamentable fiasco.

Une votation générale dans les organisations syndicales en Suisse donnerait le même résultat que tout récemment dans le Parti socialiste. Elle prouverait que les comités centraux communistes sont partout en minorité dans leurs fédérations. Ces comités centraux étant nommés par la section directrice, les communistes

ont su manœuvrer habilement pour y placer leurs adeptes, afin d'y préconiser la tactique moscovite, même contre la volonté de la majorité des membres.

C'est en s'inspirant de cette tactique que l'on cherche aujourd'hui partout à faire désigner des délégués pour un congrès ouvrier qui doit se tenir à Moscou. Quelques camarades, adversaires des méthodes bolchévistes, croient encore de bonne foi qu'une délégation pourrait être envoyée, ne serait-ce qu'à titre d'information. Comme si cela était encore nécessaire aujourd'hui, après tout ce qui a été dit et publié sur la Russie. Par l'envoi d'une délégation à un congrès à Moscou, on ne ferait que donner une importance imméritée à des petits groupements qui ne représentent que des minorités des centrales nationales ou des fédérations syndicales, mais n'auraient pas les masses ouvrières derrière elles. La commission syndicale s'est prononcée nettement dans ce sens en refusant de participer au congrès de Moscou par l'envoi d'une délégation. La résolution qui fut votée à ce sujet exprime sans équivoque le point de vue de la grande majorité des membres; nous la publions in-extenso dans le compte rendu de la dite séance paraissant dans le présent numéro.

Dans la même séance, la commission syndicale a pris position au sujet de la demande du Parti communiste suisse tendant à créer un front unique de lutte contre le patronat et des propositions de la conférence convoquée par l'Union ouvrière de Bâle le 20 mars dernier à Zurich. La décision qui fut prise à une grande majorité et que nos lecteurs trouveront également dans le compte rendu cité plus haut met la question au clair en ce qui concerne l'attitude de l'Union syndicale suisse.

Malgré ces décisions claires et nettes, les communistes ne renoncent évidemment pas à leurs desseins. Ils insistent auprès des fédérations centrales dont ils ont la direction et auprès des cartels syndicaux locaux pour qu'ils manifestent en faveur « du front unique ».

C'est ainsi que l'Union ouvrière de Zurich a adopté sans discussion une proposition de son comité en faveur du « front unique ». Dans le rapport publié par le *Volksrecht* de Zurich sur la dite séance de l'union ouvrière nous lisons: « Kopp rapporte sur la séance de la commission syndicale à Olten. Il le fait de telle sorte qu'il soulève les protestations d'autres délégués qui trouvent ce rapport tendancieux et inexact. L'assemblée qui jusqu'alors fut tranquille devint bientôt houleuse comme beaucoup de celles qui l'ont précédées. S'il n'est plus possible de discuter dans une assemblée des délégués de l'union ouvrière sans que les non communistes

soient *constamment taxés de trahisons*, on en peut conclure avec raison que l'idée du front unique n'est qu'un prétexte à propagande communiste. » Nous ajoutons que la grande majorité de la commission syndicale est convaincue qu'un front commun est impossible, les conditions indispensables à sa réalisation faisant complètement défaut chez les communistes. Leurs moyens de propagande et leur activité pratique en donnent journellement la preuve.

Au point où en sont les choses, il est possible d'arriver à une action combinée de toutes les fédérations syndicales. Mais, pour cela, nous n'avons pas besoin de la centrale communiste des diviseurs. Le front unique est organisé dans l'Union syndicale, une action unifiée peut aussi être conduite par elle pour autant qu'elle la jugera utile et nécessaire.



La baisse des salaires

La « baisse des salaires » provoque aujourd'hui l'intérêt général. Tout comme la crise, elle est un phénomène international. Nous la trouvons partout, en Amérique, en Angleterre, même dans les pays à faible change comme l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'Italie, etc. A peine la « baisse des prix » s'était-elle faite sentir que les industriels firent les plus grands efforts pour ramener les « hauts » salaires de guerre à une « proportion supportable ». Malheureusement la situation actuelle est favorable à ce dessein, car la concurrence de l'armée de réserve n'a jamais été aussi forte qu'en ce moment. Il est démontré que, surtout dans l'industrie textile, les salaires ont baissé, sans que le public en ait remarqué quelque chose. La situation n'est pas meilleure dans les régions du travail à domicile. Les réductions de salaires s'étendent sur l'industrie chimique et sur de nombreuses branches de l'industrie des denrées alimentaires. Seules les professions dont les salaires sont réglés par des tarifs, n'ont pas encore été atteintes, tout au moins pour le temps pendant lequel ces tarifs restent en vigueur.

Les patrons de l'industrie des machines ont attaqué ouvertement en décrétant une baisse de 10 % dès le 1er mai. La Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers s'y opposa et les pourparlers qui s'en suivirent n'ont amené jusqu'ici aucun résultat pratique. Le Département de l'économie publique a fixé de nouvelles négociations pour les premiers jours du mois de mai; celles-ci auront sans doute un caractère définitif. Les autres ouvriers sont fortement intéressés à cette question des salaires, car si une lutte est engagée dans l'industrie des machines, elle ne se bornera pas aux ouvriers sur métaux. Si les patrons décident le lock-out, ce sera un indice certain que le patronat est prêt à attaquer sur toute la ligne. Il ne sert à rien de prétendre qu'actuellement les chances seraient, dans une telle lutte, favorables aux ouvriers. Ce n'est aucunement le cas. L'industrie d'exportation est paralysée, elle travaille depuis des mois avec un personnel très réduit. Les professions du bâtiment sont en pleine stagnation, malgré le manque de logements. Les constructions mêmes sont réduites à un minimum dans l'espoir d'une « baisse des prix ».

Les « hauts » salaires qui, comme on le prétend, empêchent la « baisse des prix », sont dans la plupart des cas plutôt relatifs. Ils sont « hauts » si on les compare au coût de la vie de 1914, mais très modestes en comparaison des prix de 1921. Ils sont « élevés » si on les compare, d'après l'état du change, aux salaires des ouvriers allemands et autrichiens, mais bas en propor-

tion du prix du pain en Suisse et dans les pays ayant un change médiocre.

Il est regrettable que nous ne disposions pas de chiffres de comparaison sur le développement des salaires depuis 1914. Les fédérations patronales assurent que les hausses de salaire comportent 150 à 200 pour cent. Malgré qu'ils se sont toujours opposés avec la plus vive résistance à chaque augmentation de salaire, ils veulent faire croire que ce sont en réalité les ouvriers qui ont le plus profité de la guerre. Il résulte indubitablement des enquêtes faites, par exemple, par la fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation et des ouvriers sur métaux que bien rarement les augmentations de salaire ont atteint le 150 pour cent, que dans la plupart des cas, ces hausses se rapprochent plus du 100 pour cent que du 150 pour cent, que bien souvent elles sont en dessous du 100 pour cent. C'est ainsi qu'une statistique des métallurgistes de Berne a constaté une augmentation de salaire moyenne de 124 pour cent qui en tenant compte de la réduction du temps du travail, se réduit effectivement à 89 pour cent. Par contre le renchérissement du coût de la vie est, conformément aux nombres indices de l'U. S. C., au 1er avril 1921 encore de 130,64 pour cent en comparaison de 1914. Ne sont pas compris dans ces chiffres les postes, pourtant si considérables, des impôts et des loyers qui ont aujourd'hui la tendance d'augmenter encore.

Les choses sont semblables si nous comparons ces salaires à ceux des ouvriers allemands. Il est certain que l'ouvrier allemand travaille aujourd'hui à meilleur marché que l'ouvrier suisse si on tient compte du change. Un ouvrier bien qualifié gagne peut-être 60 marks par jour, 1500 marks par mois ou 18,000 marks par an, — le traitement d'avant-guerre d'un directeur. Mais si on calcule ce salaire d'après le change suisse, le salaire quotidien n'est guère que de 6 francs par jour. Mais il ressort d'un tableau établi par l'Office fédéral de l'alimentation qu'en Suisse le coût de la vie est le plus cher. C'est ainsi que le pain coûte en France 53 ct., en Italie 46 ct., en Allemagne 24 ct., en Hollande 63 ct. et en Suisse 75 ct. La différence est un peu moindre pour les autres produits, particulièrement les produits importés, par contre les différences pour les loyers sont énormes. En général les salaires ont augmenté en Allemagne d'environ 800 pour cent, mais les loyers de 30 à 60 pour cent seulement.

Il est évident que le salaire actuel suffit à peine à l'ouvrier suisse pour se procurer le strict nécessaire. Si les patrons sont d'avis que les salaires doivent être réduits pour pouvoir soutenir la concurrence sur le marché mondial, il serait à examiner si, de leur côté, ils ont pris des mesures appropriées pour renforcer leur capacité de concurrence, et établir la condition initiale d'une baisse de salaires. Ce n'est certainement pas le cas. La baisse des prix ne se fait nullement sentir, exception faite peut-être de liquidation occasionnelle. Un certain nombre d'entreprises industrielles et de banques distribuent, malgré la crise, des dividendes vraiment scandaleux. La baisse des prix sur le marché des denrées alimentaires est sabotée avec l'appui des industriels. Tandis qu'autrefois ils soutenaient les efforts des ouvriers pour obtenir des droits de douanes aussi bas que possible, ils sont aujourd'hui de fervents adeptes des partisans des droits de douanes élevés que l'on trouve surtout dans les sphères de l'agriculture, qui exigent des droits élevés sur les céréales, les fruits, les légumes, les œufs, les produits du lait, le bétail et la viande; ils soutiennent ces tendances pour qu'on leur accorde des droits de douanes élevés sur les produits de l'industrie. Le Conseil fédéral, soutient cette politique douanière de tout son pouvoir, n'est-elle pas le meilleur